

Chaire « Travail social et intervention sociale »**Emploi de Professeur du Cnam****Équipe pédagogique : EPN12 Santé Solidarité****Nom du responsable direct : Fatima YATIM-DAUMAS, Directrice de EPN12 Santé Solidarité**

Le Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel doté d'un statut de « grand établissement ». Le décret de 1988 relatif au Cnam, modifié en novembre 2009, affirme, en son article premier, l'existence d'un Cnam en réseau, dont le siège est à Paris. Ses formations professionnelles déployées dans l'ensemble des régions métropolitaines y compris la région francilienne, dans les outre-mer et dans des centres à l'étranger, ses activités de recherche au sein d'équipes reconnues par l'HCERES dans le cadre de programmes de recherche technologique et partenariale ou sous la forme de prestations d'essais et de conseil, sa mission de diffusion de la culture scientifique et technique, constitue sa particularité.

La diversité et la richesse des équipes du Cnam dotent l'établissement d'un spectre large de compétences, couvrant pratiquement tous les champs professionnels, des sciences de l'ingénieur aux domaines de l'économie, de la gestion et des sciences sociales.

Les professeurs du Conservatoire national des arts et métiers sont chargés des missions suivantes, aux niveaux national et international :

- L'enseignement, sous forme de cours ou de travaux dirigés ou pratiques, délivré au Conservatoire national des arts et métiers et dans les centres associés définis au titre V du décret du 22 avril 1988 susvisé. Cette mission comprend également la préparation des enseignements, le contrôle des connaissances et la participation aux jurys d'examen et de concours ;
- L'élaboration, le développement et l'animation de projets et d'outils pédagogiques, d'offres de formation professionnelle et de services dans le cadre des missions du service public de l'enseignement supérieur, notamment au sein du réseau du conservatoire ;
- L'appui au déploiement des formations du conservatoire dans l'ensemble de son réseau ;
- La recherche scientifique ou l'innovation ainsi que la valorisation de leurs résultats, en relation avec des organismes publics ou privés, français et étrangers ;
- La contribution à la diffusion de la culture et de l'information scientifique et technique ;
- Le développement de liens et de collaborations avec le monde socio-économique et d'autres établissements de formation, ainsi que le développement d'activités de conseil, d'ingénierie et d'expertise ;
- La contribution à la vie collective du conservatoire et la participation aux conseils et instances prévus par ses statuts.

Profil de poste

Le Conservatoire national des arts et métiers recrute le titulaire de la chaire « Travail social et intervention sociale » - (TSIS), rattachée à l'Équipe Pédagogique Nationale 12 Santé Solidarité. Ce poste s'inscrit dans la continuité d'une chaire historique du Cnam, créée en 2000, qui occupe une place centrale dans le paysage français et international de la formation et de la recherche en travail social.

Le titulaire de la chaire exercera des responsabilités académiques, scientifiques et institutionnelles de premier plan. Il contribuera à la structuration d'une filière complète en sciences humaines et sociales – Travail social, de la licence au doctorat, et participera activement au rayonnement du Cnam dans un champ disciplinaire en forte évolution.

Contexte et enjeux

Le champ du travail social et de l'intervention sociale est aujourd'hui confronté à des mutations profondes. Les données nationales mettent en évidence un secteur fortement professionnalisé, mais marqué par un vieillissement des effectifs, un niveau de qualification globalement inférieur à celui des autres secteurs, ainsi que des besoins croissants en formation initiale, continue et en recherche. Parallèlement, les politiques publiques engagent une réforme structurelle des diplômes du travail social, fondée sur des blocs de compétences, une reconnaissance accrue du grade licence et un rapprochement renforcé avec l'enseignement supérieur universitaire.

Dans ce contexte, la chaire TSIS du Cnam joue un rôle stratégique. Depuis sa création, elle a contribué de manière décisive à l'académisation du travail social en France, en développant des formations inédites (masters de recherche, doctorats spécialisés, licence), en accompagnant la montée en compétences des professionnels et en participant activement aux débats scientifiques et institutionnels sur la reconnaissance du travail social comme discipline des sciences humaines et sociales.

Le renouvellement de la chaire répond ainsi à un double enjeu. Il s'agit, d'une part, de consolider un positionnement historique et reconnu du Cnam dans un secteur en recomposition et d'autre part, de saisir les opportunités ouvertes par les réformes actuelles et à venir de la formation dans le champ du travail social, notamment en matière de partenariats avec les établissements de formation en travail social, de déploiement de nouvelles formations diplômantes et de structuration de la recherche.

Périmètre et missions

Le titulaire de la chaire exercera une mission de pilotage académique, scientifique et stratégique. Il aura pour responsabilité principale de poursuivre et de renforcer le développement de la chaire « Travail social et intervention sociale » dans ses différentes dimensions.

Sur le plan institutionnel et stratégique, le titulaire contribuera à la définition et à la mise en œuvre des orientations de la chaire, en lien étroit avec l'EPN 12 et les autres entités du Cnam (EPN, chaires et laboratoires). Il développera et animera des partenariats durables avec les établissements de formation en travail social, les universités, les organismes professionnels, les institutions publiques et les réseaux internationaux d'expertise.

Sur les plans de la formation et de la recherche, le titulaire assurera la cohérence et la qualité scientifique des formations adossées à la chaire. A ce titre, il jouera un rôle central dans le déploiement effectif de la licence Sciences humaines et sociales – Travail social, en articulation avec l'EPN 13, les centres Cnam en régions et les partenaires conventionnés. Il veillera également au développement et

à l'attractivité des parcours de master et à la continuité des parcours doctoraux dans le champ du travail social.

Enfin, le titulaire de la chaire contribuera activement au rayonnement du Cnam, en représentant l'établissement dans les instances nationales et internationales du champ du travail social et en participant aux réflexions stratégiques sur l'évolution des formations et des métiers du secteur.

Profil recherché

Le poste s'adresse à un professionnel expert du travail social ayant exercé des responsabilités de premier plan ou à un enseignant-chercheur confirmé disposant d'une expertise reconnue dans le champ du travail social et de l'intervention sociale. Dans le premier cas de figure, le poste requiert une capacité avérée à travailler en interaction avec les milieux professionnels et institutionnels du travail social, et des compétences en pilotage de projets complexes, en animation de réseaux partenariaux et en coopération internationale sont essentielles. Une sensibilité à l'innovation pédagogique et aux dispositifs de formation hybrides ou à distance constituera un atout. Si le candidat est un enseignant-chercheur, il devra présenter une production scientifique régulière et de qualité, traduite par des publications, des ouvrages, des rapports d'expertise ou des communications scientifiques, et justifier d'une capacité attestée à diriger des recherches.

Enseignement

Le titulaire de la chaire assurera des enseignements à l'ensemble des niveaux de formation en travail social au sein de l'EPN Santé solidarité, de la licence au doctorat. Il interviendra dans des unités d'enseignement portant notamment sur les politiques publiques et l'intervention sociale, les populations et actions sociales, ainsi que sur la méthodologie de la recherche en sciences humaines et sociales.

Il sera responsable de parcours de formations, d'unités d'enseignement, de l'encadrement des mémoires de master, et le cas échéant de thèses de doctorat et des habilitations à diriger des recherches. Le titulaire participera activement à l'organisation et à la présidence des jurys, en lien avec les nombreux établissements partenaires de la chaire, tant au niveau national qu'au niveau international.

Une attention particulière sera portée à la qualité pédagogique, à l'adaptation des contenus aux évolutions du secteur et à l'articulation entre savoirs théoriques, pratiques professionnelles et recherche.

Recherche

L'activité de recherche constitue un axe structurant du poste. Le titulaire de la chaire développera des recherches fondamentales, appliquées et une recherche-action portant sur le travail social, l'intervention sociale et les politiques sociales, dans une perspective pluridisciplinaire et interdisciplinaire. Il sera amené à initier, coordonner ou participer à des projets de recherche financés par des organismes nationaux et internationaux, en lien avec les enjeux actuels du secteur.

Selon le profil du candidat et de ses domaines d'expertise et compte tenu du caractère pluridisciplinaire et interdisciplinaire du travail social, il pourra être rattaché à un laboratoire de sciences humaines et sociales du Cnam : le laboratoire FoAP (Formation et apprentissages

professionnels), ou le laboratoire LISE (laboratoire interdisciplinaire pour la sociologie économique) ou le laboratoire HT2S (Histoire des technosciences en société).

Les travaux du candidat pourront par exemple s'inscrire dans une dynamique de recherche sur la formation, les apprentissages professionnels et les processus de professionnalisation dans le champ du travail social et de l'intervention sociale, avec l'encadrement doctoral dans les deux spécialités : Sciences de l'Éducation-Travail social et Sociologie-Travail social, au sein du laboratoire FoAP. Les travaux du candidat pourront également s'inscrire dans l'analyse sociologique des politiques sociales, des solidarités et de l'action publique, en articulation, de manière non exclusive, avec l'axe PASS « Politiques, Actions Sociales, Solidarités », l'un des trois principaux axes de recherche, avec l'axe « Travail » et l'axe « Genre, Droit et Discriminations » du laboratoire LISE. Ses travaux pourront enfin s'inscrire dans une approche sociohistorique et critique des politiques sociales, des institutions et des dispositifs d'intervention, en analysant les relations entre sciences, techniques, innovation et société, ainsi que les régimes de gouvernance de l'action sociale et d'innovation sociale, en lien étroit avec les acteurs de terrain dans le cadre de démarches participatives, comme au sein du laboratoire HT2S.

Quel que soit son laboratoire de rattachement, le titulaire de la chaire s'inscrira dans une dynamique collective de production de connaissances, de formation par la recherche et de structuration du champ scientifique du travail social et de l'intervention sociale, en lien direct avec les domaines de formations de l'EPN Santé Solidarité.

Diffusion de la culture et de l'information scientifique et technique

Fidèle aux missions fondamentales du Cnam, le titulaire de la chaire jouera un rôle majeur dans la diffusion de la culture scientifique et technique. Il organisera et animera des colloques, séminaires, journées d'étude et événements scientifiques, en France comme à l'international.

Le titulaire contribuera également aux débats publics et institutionnels relatifs au travail social, en participant aux travaux d'instances nationales telles que le Haut Conseil du Travail Social et en apportant une expertise scientifique aux décideurs publics et aux acteurs du secteur.

Par son action, le titulaire renforcera la visibilité de la chaire et du Cnam, tout en contribuant à la reconnaissance et à la structuration durable de la discipline Sciences humaines et sociales – Travail social, au service des professionnels, des institutions et de la société.

Candidature et délai

Le dossier de candidature est à télécharger sur le site du CNAM (rubrique Présentation - Le Cnam recrute) à l'adresse suivante : <https://presentation.cnam.fr/le-cnam-recrute/>.

Les candidatures devront être adressées, jusqu'au 4 avril 2026 - 23h59, à compter de la publication du présent avis au Journal officiel :

- par voie électronique, à l'adresse prcmrecrutement@cnam.fr.

Contacts

Par rapport au profil :

Fatima YATIM DAUMAS, Directrice de l'EPN 12 « Santé solidarité », fatima.yatim-daumas@lecnam.net

Administratif :

Mathias Llorens-Garcia, Directeur des ressources humaines, mathias.llorens-garcia@lecnam.net et pcmrecrutement@cnam.fr.